PROCES VERBAL DE SEANCE
CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2023

Ouverture de la séance 18H30

PRESENTS : Le président Olivier HOFFMANN, Eliette BERTHET, Dominique BONNARD, Gloria CALIGIANA, Francine CLERC, Marc DECAUNES, Jean-Claude DUCHEMIN, Sandrine LURENBAUM, Martine MORIN, Louis PONS, Audrey RAMPIN, Marc RAYNOUARD, André SIMONNEAU, Christian TALLEU, Frédéric TOUSSAINT

SECRETAIRE DE SEANCE : Martine MORIN

REPRESENTES : Edith GRONDIN procuration à Frédéric TOUSSAINT
Stéphane DURANDO procuration à Sandrine LURENBAUM

ABSENTE : Séverine VAN DIST
Sylvia GENNA (démissionnaire : remplacée par Christophe ALLAVENA)

LE QUORUM EST ATTEINT.

ORDRE DU JOUR

PROCES VERBAL D'INSTALLATION D4UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL SUITE A DEMISSION

1) Cession Foncière – parcelle N°C 320 quartier les treilles
2) Subventions aux associations
3) Demande de Subvention au Conseil Départemental – Réhabilitation du Stade de Football
4) Demande de Subvention au Conseil Départemental – Eléments de signalétique
5) Demande de subvention au Conseil Départemental – Réhabilitation d'un logement communal
6) Demande de fonds de concours à la C.A.P.V – Réhabilitation du stade de football
7) Création d'un poste d'adjoint technique à temps incomplet
8) Désignation d'un référent déontologue

PROCES VERBAL D'INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL SUITE A DEMISSON

Démission de Mme Sylvia GENNA .
Installation de M. Christophe ALLAVENA en qualité de Conseiller Municipal.

DELIBERATIONS ADOPTEES

1) Cession foncière

M. BEHAR souhaite acquérir la parcelle N° 320 Section C lieudit « les treilles » d'une superficie de 290 m2 appartenant au domaine privé de la Commune.
Le montant de la transaction est fixé à 4600 euros (prix évalué par les services des domaines en 2021).
M. BEHAR propose d'acquitter cette somme en 10 fois, soit 460 euros par an.
Approuvé à l'unanimité

2) Subventions aux associations

31 associations ont obtenu une subvention. Le montant plancher pour les associations de SAINTE ANASTASIE est de 300 euros.

27 subventions approuvées à l'unanimité

Tennis club de Sainte Anastasie :

1 contre : Audrey RAMPIN

0 abstention

17 pour

Approuvé à la majorité

A.S.L Boucles de l'Issole

Discussion sur le montant alloué

0 contre

7 abstentions : Eliette BERTHET, Gloria CALIGIANA, Audrey RAMPIN, Dominique BONNARD, Marc DECAUNES, Louis PONS, Frédéric TOUSSAINT

11 pour

Approuvé à la majorité

Association COOP'ART

Question : pourquoi le montant a été revu à la baisse par rapport à l'année précédente ?

Réponse : seulement 15 adhérents- travaux réalisés dans le local mis à disposition.

2 contre : Christian TALLEU, Eliette BERTHET

5 abstentions : Marc DECAUNES, Francine CLERC, Christophe ALLAVENA, Dominique BONNARD, Louis PONS

11 pour

Approuvé à la majorité

3) Demande de subvention au Conseil Départemental – Réhabilitation du Stade de Football

Complément demandé : 141 555 euros, soit 26.31%

Approuvé à l'unanimité

4) Demande de subvention au Conseil Départemental – Eléments de signalétique

Subvention espérée : 14 160 euros

Approuvé à l'unanimité

Observations de M Christian TALLEU :

Les opérations d'adressage portent sur plus de 150 lieux dont la moitié ne sont pas baptisés. L'agence nationale de la cohésion des territoires attend une fin des opérations pour 2024. Je propose que l'opération soit confiée à un adjoint assisté d'un agent administratif. Approbation du Maire

5) Demande de subvention au Conseil Départemental- Réhabilitation d'un logement Communal

Logement d'instituteur situé rue Raynouard, actuellement vacant : changement de l'ensemble des menuiseries vétustes afin d'améliorer la performance énergétique des lieux.

Subvention espérée 9 460 euros soit 70%.

Approuvée à l'unanimité

6) Demande de fonds de concours à la C.A.P.V – Réhabilitation du stade de football

En accord avec le nouveau plan de financement :

- Annulation de l'attribution du fond de concours de la C.P.A.V de2022 d'un montant de 24 000 euros
- Sollicitation d'un fond de concours auprès de la Communauté d'Agglomération Provence Verte à hauteur de 130 745 euros

Approuvé à l'unanimité

7) Création d'un poste d'adjoint technique à temps incomplet

Création d'un emploi permanent d'Adjoint Technique Territorial à temps non complet : 1040 heures annualisées, soit 20/35ème à compter du 30 Août 2023.

Approuvé à l'unanimité

8) Désignation d'un référent déontologue

Signature d'une convention de partenariat avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale du Var.

Approuvé à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES.

Label PARIS 2024 : Terre de jeux

La Commune a été retenue

Sécheresse

La Commune est classée en catastrophe naturelle :

Certains se plaignent du manque d'information alors que le service communication a utilisé tous les moyens mis à sa disposition pour diffuser ce classement.

M. TOUSSAINT préconise, si le cas se représente d'en discuter, avant le conseil municipal afin d'élaborer une autre stratégie de communication.

PPRI

L'enquête publique en cours se terminera le 31 Mai 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H15.

Le Maire
Olivier HOFFMANN

MAIRIE DE Ste ANASTASIE-SUR-ISSOLE
VAR

La secrétaire de séance
Martine MORIN